

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 18 décembre 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Noëlle HUGUENIN, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ **Budget Assainissement 2014 - décision modificative n°1**
- ⇒ **Questions diverses**

Convocation adressée le : 9 décembre 2014

Présents : Les membres du Conseil Municipal sauf :

Absents :

Mme Marie-Paule MASSON, excusée

Mme Marie MATHIEU, excusée

Représentés :

Mme Marie-Paule MASSON donne procuration à Anthony LANGEVIN.

Secrétaire : M. Anthony LANGEVIN

Les membres du Conseil Municipal présents approuvent le compte rendu de la réunion du 6 novembre 2014.

N° DCM 98/2014	<u>BUDGET ASSAINISSEMENT</u> <u>Décision modificative n° 1</u>
--------------------------	---

Le compte de la section de fonctionnement n'étant pas assez approvisionné, Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, de la nécessité de prendre la décision modificative budgétaire suivante :

Investissement Dépenses

2315– Fournitures non stockables - 2 037 €
021 - Virement de la section d'investissement - 2 037 €

Exploitation Dépenses

D 6061 – Fournitures non stockables + 2 037 €
023 - Virement de la section d'investissement - 2 037 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

ACCEPTE la décision modificative n° 1

18 h 40 : Arrivées de M. Julien POTHIER et Mme Muriel CUENIN

INFORMATIONS DIVERSES :

SCOT

M. Anthony LANGEVIN, délégué SCOT, fait un exposé concernant les dernières réunions auxquelles il a participé :

○ **Réunion du 22 septembre 2014 :**

Extension du SCOT, 2 communautés de communes (COM-COM de Bruyères-Vallons des Vosges et COM-COM du secteur de Dompain) doivent prendre une délibération pour savoir si elles restent dans le SCOT ou si elles se retirent. Aujourd'hui, pour ces Communautés de communes, c'est l'ensemble de la Com-Com qui doit intégrer le SCOT et non plus des communes individuelles (certaines communes intégraient déjà le SCOT).

Révision du SCOT : suite au renouvellement des élus locaux et à l'évolution du périmètre du SCOT, 3 réunions d'information ont été programmées pour la présentation du SCOT à l'ensemble des élus :

Xertigny (6 octobre), Charmes (13 octobre) et Epinal (27 octobre).

Depuis sa création en mai 2004, il est proposé de réviser celui-ci avec 3 niveaux d'instances :

Instance de décisions :

- Membres du bureau pour préparer et orienter les travaux préparatoires
- Assemblée pour débattre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le vote de l'arrêté et approbation du document final.

Instance de pilotage :

- Comité politique (élus du Syndicat, président de Com-Com, Représentants de l'Etat, Conseils Général et Régional), validera les propositions de la révision du SCOT avant de les transmettre aux instances de décisions.
- Comité technique : techniciens en appui lors des réunions préparatoires.

Instances d'études et de concertation : groupe de travail avec thématiques

1. GT1 : Stratégie économique : préventions des friches industrielles et urbaines
2. GT2 : Pôle urbains et ruraux : consolidation des pôles urbains et thèmes liés à l'habitat-transport et mobilité.
3. GT3 : Potentiel en Energie renouvelables et planification.
4. GT4 : Pôle agricole, forestier et environnemental : définition des trames verte et bleue.

Calendrier prévisionnel de la Révision du SCOT :

D'après la loi ALUR, la révision du SCOT doit être effective pour le 1^{er} janvier 2017.

- ⇒ Second semestre 2014 : fin d'évaluation du SCOT avec le Forum du 13 novembre,
- ⇒ 1^{er} semestre 2015 : Actualisation du diagnostic avec 2 études lancées :
 - projet agricole, forestier et environnemental,
 - consolidation des pôles urbains et accessibilités dans les Vosges Centrales.
- ⇒ 2^{ème} semestre 2015 : Actualisation du PADD,
- ⇒ 1^{er} semestre 2016 : Élaboration du Document d'Orientation et d'Objectif (DOO), remplacement du document d'orientation général (DOG), déclinaison du PADD en objectif chiffrés et en orientation d'aménagement.
- ⇒ 2^{ème} semestre 2016 : finalisation des documents du SCOT et approbation du SCOT révisé avec enquête publique.

Plan climat : transfert du poste de Conseiller en Énergie Partagée (CEP) vers l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) et adhésion.

Validation du PLU de Darnieulles

○ **Forum du 13 novembre 2014 :**

Environ 80 élus étaient présents à ce forum ainsi que l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine Nancéienne (ADUAN) pour faire les constats de 10 ans de SCOT et ainsi permettre l'évaluation du SCOT.

1. Constat axe 1 : Une offre foncière surdimensionnée en ZAE ; 529 ha prévus et 61 ha consommés.
2. Constat axe 2 : une surproduction en logement et une progression de la vacance dans le parc existant.
3. Constat axe 3 : affaiblissement des pôles structurants et des enjeux d'accessibilités complexes.
4. Constat axe 4 : besoin de préciser la trame verte et bleue et de limiter les risques naturels et technologiques.
5. Apport du Plan-climat territorial : mieux maîtriser l'Énergie, développer le recours aux énergies renouvelables.

○ **Réunion du 15 décembre 2014 :**

Suivi de la révision du SCOT, un point a été effectué suite au débat du Forum du 13 novembre dernier :

1. Vacance des logements ;
2. Le rayonnement et l'attractivité du territoire ;
3. La polarisation du développement du territoire ;
4. Accessibilité et la mobilité ;
5. Énergie-mobilisation et préservation des ressources locales.

Un point a été évoqué sur la récente condamnation des élus sur la Fosse sur mer (Tempête).

Présentation de l'étude de Programme Local de l'Habitat (PLH) sur la CAE.

Présentation du nouveau périmètre du SCOT, le retrait de la Com-Com du secteur de Bruyères-vallons des Vosges et intégration de la Com-Com du secteur de Dompaire. Cela comprend 125 communes, 140 118 hectares et 123 888 habitants. 77% des communes ont moins de 1 000 habitants. Rappel sur les membres :

La Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE), Com-Com : Moyenne Moselle-Vôge vers les Rives de la Moselle-Secteur de Dompaire-Val de Vôge. D'autres Com-Com ont la possibilité d'intégrer le SCOT.

Validation du PLU de Hadol.

Budget : Maintien pour 2015 de la cotisation à 2,62€/habitants, présentation du budget primitif 2015.

Suivi du Plan-Climat :

- Vente de CEE (Certificat d'Économie d'Énergie), mise en attente pour 2012 et 2013. Demande de voir avec un prestataire pour avoir une meilleure offre de rachat.
- Appel à projet de l'État sur le Territoire à Énergie Positive et pour la Croissance Verte (TEPCV).

Prochaine réunion du SCOT le 5 Février 2015 à 18 H 00.

ÉGLISE

Mme le Maire informe que M. l'Abbé a acheté un panneau d'affichage pour chaque commune de sa paroisse afin d'y faire figurer les informations religieuses et qu'il souhaite le concours de la mairie pour sa mise en place sur un mur extérieur de l'église.

Ce travail sera effectué demain par Thierry, employé communal aidé de Jean-Maurice THAILLARD, conseiller délégué.

CLEFT

Une réunion de la Commission Locale d'Évaluations des Transferts des Charges s'est déroulée le 5 décembre 2014. Mme le Maire étant absente, elle a chargé son suppléant, M. Julien POTHIER de représenter la commune.

M. POTHIER a omis de se rendre à cette réunion. Un compte rendu sera fait à la prochaine séance du conseil municipal.

Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle

Mme le Maire informe que, cette année, la dotation attribuée à la commune s'élève à 12 850,05 € contre 16 677,62 en 2013.

Élections 2015

Mme le Maire annonce dès à présent qu'il y aura trois types d'élections en 2015 afin que chacun des élus en soit informé et puisse éventuellement prévoir leur remplacement.

Le 1^{er} février : Référendum concernant le financement du projet de réalisation de la gare de Vandières

Les 22 et 29 mars : Départementales

En Décembre (pas de date fixée à ce jour) : Régionales

Vœux 2015

Mme le Maire explique qu'il est de coutume entre les communes de l'ex CCPOVA de s'inviter réciproquement aux vœux dans chaque collectivité.

Elle propose aux élus qui le souhaitent de se rendre à ces cérémonies et pour ce faire, un tableau récapitulatif des dates et horaires leur sera transmis afin qu'ils puissent se positionner. Un co-voiturage est bien évidemment conseillé.

18 h 58 : Arrivée de Mme Marie-Paule MASSON

Bibliothèque

Suite à la réunion du 29 novembre 2014 de la Commission mise en place pour le transfert de la bibliothèque, il est porté à la connaissance des élus du changement de référent. Mme Marie-Paule MASSON ne souhaitant plus cette charge, elle est remplacée par M. Julien POTHIER. Au cours de cette réunion, il a été convenu que l'achat des livres serait effectué par Jocelyne GAULARD, responsable de la bibliothèque, accompagné par Julien POTHIER et ce avant le 15 décembre, date limite pour tout engagement sur le budget.

Aucune date n'ayant été fixée à la fin de la réunion, M. Julien POTHIER s'est rapproché la semaine suivante de Jocelyne GAULARD afin d'arrêter une date pour aller acheter les livres. Ceci a été effectué le 12 décembre 2014.

M. Julien POTHIER précise que le transfert de la bibliothèque est prévu du 20 décembre au 19 janvier 2015, ce service sera donc fermé. La mise en carton des livres de la bibliothèque actuelle est prévue le 26 décembre prochain. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Les travaux de rénovation de la nouvelle salle de bibliothèque devraient se dérouler de la manière suivante.

1^{ère} semaine de janvier : peinture des murs / ponçage et vitrification du parquet.

2^{ème} semaine de janvier : démontage des rayonnages et déménagement des cartons faits du 26 décembre 2014.

La personne de la Médiathèque Départementale qui devait venir prendre les mesures pour élaborer l'agencement de la nouvelle salle n'a pas pris contact. Depuis, nous avons appris que cette dernière partait en retraite.

Une demande est faite pour connaître la fréquentation exacte de la bibliothèque. A voir lors de l'ouverture au mois de janvier.

Syndicat scolaire

Mme Marie-Paule MASSON étant indisponible, elle a donné procuration à Mme Muriel CUENIN qui s'est rendue à la réunion du Syndicat scolaire de Thaon les Vosges le mercredi 10 décembre, elle en donne le compte rendu. Une lettre de relance va être adressée pour les 22 communes non adhérentes au syndicat pour le paiement de la contribution au syndicat. Cette relance concerne 44 élèves pour un coût par enfant d'environ 120€. Il est prévu de faire une convention avec la Ville d'Epinal (9 élèves sont concernés).

Formation station d'épuration

M. Jean Maurice THAILLARD a assisté à une formation pour la station d'épuration avec pour sujet principal l'automatisation des stations. 77 participants étaient présents. Domèvre n'est pas vraiment concerné par cette disposition.

Pays d'Épinal Cœur des Vosges

M. Jean Maurice THAILLARD a participé à une réunion du Pays.

Affouages

M. Nicolas HAYOTTE informe que le lotissement des lots a été effectué le vendredi 12 décembre en collaboration avec M. MAIX, agent ONF en présence de Joël JACQUEMIN et Anthony LANGEVIN, membres de la commission Forêt.

Le tirage des lots sera effectué le 22 décembre prochain à partir de 17 H 30.

Syndicat des Eaux de l'Avière

M. Claude LHUILLIER donne le compte rendu de la réunion du Syndicat qui a eu lieu le 18 novembre dernier et précise que le prix du m³ d'eau allait augmenter passant de 1,411 € à 1,451 € ceci pour les consommations 2014.

De plus, le tarif concernant l'abonnement passera de 40,39 € à 44.89 €.

Un projet est en attente, il s'agit de la construction d'un château d'eau à Chaumousey suite à la canicule de 2003 : coût évalué à 1 million d'euros. Ce projet est pour l'instant reporté car il y a moins de consommation d'eau malgré l'augmentation d'abonnés.

Le Syndicat souhaite favoriser le remplacement des conduites les plus anciennes.

Il précise que le nouveau Président du Syndicat est contre le tout gratuit. Toutes les demandes d'intervention seront maintenant facturées.

19 h 27 : Arrivée de Mme Marie MATHIEU

NOËL DES ENFANTS

M. Jean Maurice THAILLARD fait le compte rendu de cette manifestation auquel il a participé. Il remonte le constat de certains administrés présents concernant le manque de présence d'élus à cet après-midi récréative.

Communauté d'Agglomération d'Épinal

Mme le Maire étant absente, M. LHUILLIER, 1^{er} Adjoint, l'a remplacée à deux réunions, le 1er décembre séance préalable à la réunion du conseil communautaire qui a eu lieu le 8 décembre.

Il précise que le fauchage ne sera plus effectué par les agents de la CAE. Les séjours ainsi que l'activité pêche organisés en période estivale seront supprimés à partir de 2015. Des compensations devraient être versées en dédommagement aux collectivités.

L'instruction des dossiers concernant les permis de construire se feront à partir du 1^{er} juillet 2015 soit par la CAE au coût de 90 € (et non 85 € comme annoncé) ou par le Conseil Général au coût de 150 €.

Bulletin municipal

M. Yvan RIVAT informe de l'avancée du bulletin en énumérant les articles déjà en sa possession. Une réunion de relecture est prévue mais aucune date n'est arrêtée dans l'immédiat.

Lotissement Les Angles

M. Anthony LANGEVIN relate qu'il a constaté une annonce sur le site « Le Bon Coin » concernant les parcelles encore disponibles sur le lotissement communal. Mme Le Maire l'informe qu'il reste trois parcelles en vente. Quelques appels téléphoniques ont été reçus en mairie suite à l'annonce parue.

MAM

M. Anthony LANGEVIN demande à connaître l'avancement du dossier sur le matériel mis à disposition pour la MAM suite au mail du 10 novembre sur ce sujet. M. Claude LHUILLIER lui répond que le listing est fait et que cela concernait des dons d'Allemagne donc difficilement chiffrable.

Les communes de Chantraine et d'Uxegney ont pris du matériel. Concernant Chantraine, celle-ci devrait faire un don. Pour Uxegney, la commune devrait faire un dégrèvement par rapport à la participation financière de la Commune pour la scolarisation des enfants domaviérois.

Transport scolaire

M. Julien POTHIER relate qu'il a eu un dysfonctionnement le mercredi 17 décembre 2014 avec la navette d'Uxegney entre l'école de « bois l'abbé » et l'école du Centre. Le car de Domèvre arrive aux alentours de 11 H 45 à l'école du Centre et attend les élèves scolarisés à Bois l'Abbé. Ne voyant pas arriver la navette d'Uxegney et après avoir attendu jusqu'à 12 H 00 à l'école du centre, le car de Domèvre est reparti car il devait être à 12 H 10 au Collège de Thaon les Vosges. La navette est arrivée à l'école du Centre après le départ du car de Domèvre. A son arrivée à Domèvre à 12 H 05, Mme Sylvie CHARDOT a averti les parents concernés pour qu'ils aillent rechercher les enfants à Uxegney.

Préparation cérémonie des vœux de Domèvre

M. Claude LHUILLIER demande des bonnes volontés auprès des élus pour aider à la mise en place de la salle en vue de la cérémonie des vœux de demain.

Fin de la séance à 19 H 50